

# La migration économique des femmes dans la mondialisation

Anja K. Franck et Andrea Spehar



Edité par : WIDE  
Rue Hobbema 49  
1000 Bruxelles  
Belgique  
[www.wide-network.org](http://www.wide-network.org)

Relecture : Marilyn Thomson , Marcela de la Peña  
Coordination / réalisation : Barbara Specht

Copyright@2010 WIDE

WIDE souhaiterait remercier la Commission européenne pour son soutien financier qui a permis l'édition de cette publication. Les opinions exprimées ci-après sont celles des auteurs et ne reflètent donc pas nécessairement l'opinion officielle de la Commission Européenne.

La reproduction de parties de cette publication est autorisée pour toute action à but éducatif et non-lucratif sans autorisation préalable des auteurs à condition que la source soit citée. WIDE serait reconnaissante d'avoir une copie de tout texte dans lequel ce document est utilisé ou cité.

## RESUME

Le phénomène de la migration fait aujourd'hui partie de notre processus d'intégration économique, social et politique mondial. Bien que les flux migratoires vers les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sont importants, les mouvements entre les pays du Sud sont tout aussi importants étant donné qu'une grande partie des migrants issus de pays du Sud (environ 74 millions de personnes, soit 47 %) vivent dans un autre pays du Sud. A l'échelle mondiale, on estime à 210 millions le nombre de migrants, dont à peu près 105 millions de femmes, soit environ la moitié du chiffre total. On constate que même s'il existe différentes causes et motivations pour ce phénomène, la migration générée par les inégalités dans le monde reste une des plus importantes.

Le rapport *La migration économique des femmes dans la mondialisation* propose une analyse politique de l'influence de la mondialisation sur le travail des femmes, sur leur mobilité et leur autonomisation et explique les enjeux de la migration féminine dans la mondialisation économique. Au cours des dernières décennies, on a assisté à une augmentation spectaculaire du commerce et des investissements internationaux. Parallèlement, on a vu croître les flux migratoires internes et transnationaux. A l'heure actuelle, ce sont les grandes multinationales qui dirigent et contrôlent la production et le commerce de biens et de services et le développement des nouvelles technologies. Leurs activités ont eu des répercussions très importantes un peu partout dans le monde : on ferme puis on rouvre des usines dans une autre région ou un autre pays ; on privatise les ressources naturelles et les biens communs ; on brevète le savoir traditionnel ; on « modernise » la production agricole en l'orientant vers l'exportation et on assiste à une exploitation du travail formel comme informel.

Face à ces phénomènes, les Etats créent une réglementation qui permet aux multinationales de fonctionner sans problèmes et sans barrières partout dans le monde, ce qui facilite d'une part des politiques de libéralisation commerciale multilatérale par le biais de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et d'autre part un nombre croissant d'accords de libre-commerce bilatéraux. L'Union européenne (UE) est l'un des principaux acteurs en la matière : celle-ci cherche en effet à s'ouvrir de nouveaux marchés en concluant de grands accords de libre-commerce bilatéraux ainsi qu'à s'assurer l'accès aux ressources naturelles et des coûts de production peu élevés (y compris une main-d'œuvre bon marché) et n'hésite pas à mettre en place des conditionnalités.

Les femmes – et les migrantes en particulier – sont victimes de ces processus de restructuration économique à bien des égards. La croissance du chômage et du sous-emploi, la réduction des services sociaux, les délocalisations, l'accroissement de la pauvreté et des inégalités ainsi que la

violence envers les femmes, les forcent à chercher de nouvelles stratégies de survie, pour elles et leurs familles dans un autre pays.

Les femmes migrent pour travailler dans des secteurs très divers et aux niveaux inter et intra-régionaux. Beaucoup d'entre elles trouvent du travail dans l'agriculture et dans l'exportation, des secteurs où les salaires des femmes sont relativement bas – un avantage comparatif. Dans ces secteurs, les conditions de travail sont souvent synonymes d'exploitation et les emplois précaires et informels. Ce rapport met en évidence que dans le secteur de l'industrie manufacturière destinée à l'exportation l'emploi d'une main-d'œuvre féminine (jeune, flexible et bon marché) représente une stratégie explicite de la part des gouvernements et des grandes entreprises. Les bas salaires des femmes, et en particulier des migrantes, ont été et sont clés pour la croissance économique et les stratégies de développement des pays du Nord, basées sur l'exportation vers les pays du Sud.

Des millions de femmes sont forcées d'émigrer pour assurer leur propre subsistance, leur santé, leur sécurité ou celle de leur famille. D'autres émigrent pour améliorer leur niveau de vie, leurs débouchés professionnels ou pour accéder à une plus grande liberté personnelle en échappant aux restrictions politiques, culturelles ou sociales. Ce que beaucoup d'entre elles ont en commun, c'est qu'elles émigrent de manière autonome, devenant ainsi le principal soutien de famille. Alors que les inégalités dans le développement économique jouent un rôle très important pour la migration, la politique des Etats (telle que la politique d'immigration des pays d'accueil et d'origine), le marché du travail et la politique sociale des différents pays contribuent également à modeler ces flux. Le niveau d'autonomie des femmes et leur contexte social dans leur pays d'origine sont autant de facteurs supplémentaires. En outre, on peut s'attendre à une augmentation des flux migratoires en raison d'un environnement dégradé.

Trouver du travail à l'étranger est une manière de soutenir les membres de la famille dans le pays d'origine, puisque cela permet de leur envoyer une partie du salaire, une motivation non-négligeable pour les migrantes. L'étude relève des différences importantes entre le comportement des hommes et celui des femmes en ce qui concerne l'envoi et la réception des rémittences. Par exemple, les femmes, qui en sont à la fois les bénéficiaires et les gestionnaires, sont au premier rang pour faire de ces rémittences un facteur de développement et lutter contre la pauvreté et pour le progrès de leur pays. Cependant, bien que les rémittences que les migrantes envoient à la maison élève le niveau de vie des familles, la plupart des migrantes ne réussissent pas à épargner, même après des années et des années de travail à l'étranger. Les conséquences (pour les migrantes) de l'envoi des rémittences doivent être analysées de manière plus approfondie.

La plupart des migrantes trouvent un emploi qui est en-dessous de leurs qualifications. Ces femmes font souvent l'objet d'une rétrogradation et sont confrontées au manque de reconnaissance des compétences et qualifications professionnelles obtenues dans leur pays d'origine. Cette « déqualification » ou « gaspillage de cerveau » (« brain waste ») est une véritable source d'inquiétude, non seulement pour les migrantes comme individus mais également pour la société dans laquelle elles travaillent. Le fait que les migrantes satisfont aux besoins croissants de main-d'œuvre flexible et bon marché du Nord n'est ni secondaire ni accidentel : c'est la conséquence de la division internationale du travail , en fonction des rôles sexués.

Une partie de l'étude se concentre tout particulièrement sur l'UE, puisque les flux migratoires féminins vers l'UE ont toujours été importants. Tout comme dans d'autres régions du monde, la restructuration des économies européennes a entraîné l'informalisation et la flexibilisation du travail ainsi que l'augmentation du travail temporaire, de la précarité et de la pression à la baisse sur les salaires.

Les auteures mettent en valeur le rôle que jouent les migrantes dans la prospérité et la viabilité du système de protection social et d'emploi ainsi que leur importance pour le développement social et économique d'un pays. Pour ce faire, ils se basent sur l'exemple du travail des migrantes dans le secteur domestique et de soins à la personne en Europe, ce qui permet d'illustrer qu'elles contribuent à soutenir le système économique et la reproduction sociale. Ce rôle est rarement reconnu, au contraire, les travailleuses migrantes sont souvent mal protégées par la législation du pays d'accueil et sont confrontées à des conditions difficiles et des défis multiples sur le marché de l'emploi à cause de leur sexe, leur classe sociale, leur âge, leur origine ethnique et leur nationalité. C'est surtout dans le travail domestique, où beaucoup de migrantes travaillent au noir ou sans contrat adéquat, que les travailleuses sont particulièrement exposées à des risques d'exploitation. De nombreux témoignages prouvent que les mauvais traitements, les longues journées de travail, les bas salaires et l'absence de protection juridique y sont des phénomènes fréquents. Elles ont souvent un statut irrégulier qui leur empêche l'accès aux services de base tels que les soins de santé ou l'éducation, sont privées de leurs droits du travail et de toute protection sociale, et, dans le pire des cas, sont menacées dans leur intégrité et leur sécurité physique.

L'étude met donc en lumière l'ambiguïté inhérente au discours sur la migration en Europe, où la conjugaison des besoins économiques et des intérêts sécuritaires donne lieu à une politique de migration assez restrictive. Alors que l'on encourage le flux régulier (temporaire) de professionnels hautement qualifiés, les migrantes acceptant des emplois non-qualifiés pour

répondre à la demande croissante de main-d'œuvre sont victimes de toutes sortes de discriminations.

Les auteures attirent également l'attention sur les contradictions et le manque de cohérence qui existe entre les engagements internationaux pour les droits humains, des femmes et des travailleur-es et celui de l'UE d'une part, et le discours sur les politiques de migration et la pratique d'autre part. Les gouvernements et la communauté internationale ont jusqu'à présent omis de créer un cadre qui permetta aux migrantes d'exercer pleinement leurs droits économiques, sociaux, politiques et culturels, qui protège leur sécurité physique et qui leur offre la possibilité de réaliser leurs aspirations. Afin de garantir les droits humains et du travail pour toutes les migrantes, il est nécessaire de renforcer les cadres légaux et normatifs et de les appliquer de manière plus efficace et non-discriminatoire. Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance des standards internationaux pour atteindre un plus haut degré d'égalité et de cohésion sociale afin de protéger les droits des migrantes. Néanmoins, il est également important d'examiner la redistribution des ressources et du pouvoir ainsi que les enjeux des inégalités structurelles entre les pays, entre les hommes et les femmes et entre les femmes.

Le phénomène de la migration est un processus complexe et souvent contradictoire. En dépit de la discrimination existante et des multiples défis et des conditions défavorables auxquels sont confrontées les migrantes, beaucoup d'entre elles arrivent à améliorer leur situation et à devenir économiquement indépendantes. L'expérience de la migration peut donc contribuer à remettre en question les inégalités entre les sexes, y compris les rôles et les stéréotypes de genre, et entraîner un changement social positif.

Sur la base de cette analyse, WIDE a établi un certain nombre de recommandations à court terme, dont le but est de renforcer les cadres légaux et normatifs et des mesures non discriminatoires. Ces mesures visent à renforcer les droits et la position des travailleuses migrantes et à améliorer leur *protection* et leur *autonomisation* en acceptant ces flux migratoires au lieu de vouloir les restreindre, en évitant l'exploitation des femmes migrantes. WIDE propose également plusieurs recommandations à long terme visant à modifier le modèle de développement économique actuel, qui est à la fois non-viable et injuste, et dans lequel les droits humains et en particulier ceux des femmes, les droits sociaux et la justice de genre sont subordonnés à un système commercial régi par les grandes entreprises, les lois des capitaux et leur politique migratoire respective.

## Conclusion et recommandations de WIDE

Pour des millions de femmes un peu partout dans le monde, la migration est une nécessité pour survivre et échapper à la violence et leur permet donc d'assurer leur propre sécurité ou celle de leur famille. Pour d'autres, la migration est une manière d'améliorer leur niveau de vie, d'accéder à des débouchés professionnels ou à une plus grande liberté personnelle en fuyant les restrictions politiques, culturelles ou sociales. Comme démontré par ce rapport, la mondialisation a un impact important sur le travail des femmes, sur leur mobilité et sur leur autonomisation et joue aussi un rôle déterminant dans le phénomène de la migration chez les femmes.

Suivant l'analyse proposée dans *La migration économique des femmes dans la mondialisation*, WIDE a formulé un certain nombre de recommandations à court terme, dont le but est de renforcer les cadres légaux et normatifs destinés à la protection des droits de l'Homme et du travail des migrantes. Ces recommandations ont pour objectif de mettre ces cadres en application de manière plus efficace par le biais d'une méthode non-discriminatoire. Leur but est de renforcer les droits et la position des travailleuses migrantes et d'améliorer leur *protection* et leur *autonomisation* en acceptant les flux migratoires au lieu de vouloir les restreindre, ce qui a pour objectif d'éviter leur exploitation

WIDE propose également plusieurs recommandations à long terme visant à modifier le modèle de développement économique actuel, qui est à la fois non-viable et injuste. Cette combinaison de perspectives à long terme et à court terme reflète la nécessité d'embrasser des stratégies multidimensionnelles. Outre des politiques et des services de première ligne, nous avons besoin d'intervenir et de recadrer les politiques économiques, sociales et de développement, qui font qu'un système commercial régi par les sociétés et les lois de du capital et leur régime passe avant les droits de l'Homme et des femmes, les droits sociaux internationaux et la justice de genre. En d'autres termes, les actions de solidarité doivent inclure des éléments visant à améliorer la protection des migrantes et à empêcher qu'elles soient exploitées et maltraitées, tout en cherchant des solutions politiques viables. De même, il faut soutenir les revendications et lutter pour une transformation structurelle. Ceci nécessite une double perspective sur les droits et la subsistance à la fois dans le pays de destination et dans le pays d'origine.

### **1. Dénoncer et lutter contre les politiques néolibérales actuelles qui détruisent les moyens de subsistance et perpétuent la pauvreté**

L'effet de la mondialisation sur la migration des femmes est complexe et peut connaître des variations géographiques importantes. Pour beaucoup de femmes, en particulier celles sans

ressources, l'intérêt croissant qu'a l'UE pour l'ouverture de nouveaux marchés étrangers pour les multinationales européennes et les exportations ainsi que sa volonté de s'assurer un accès aux ressources naturelles et à des coûts de production peu élevés (et une main-d'œuvre bon marché) représentent une menace réelle pour leurs moyens de subsistance, leurs conditions de travail et leur sécurité. Elles ont été largement touchées par l'échec des politiques économiques néolibérales et des politiques de développement actuelles, qui placent les intérêts du capital international au-dessus de l'éradication de la pauvreté, des conditions de travail et des salaires décents, de l'égalité des sexes et de la justice sociale. Dans ces conditions, beaucoup de femmes dans le monde sont forcées d'aller chercher ailleurs du travail. Face aux nombreuses preuves montrant que la libéralisation débridée des échanges commerciaux et l'ouverture des marchés (incarnées par la politique commerciale actuelle de l'UE) ont omis de promouvoir le bien-être de tous, nous sommes obligées à denoncer les politiques néolibérales actuelles pour promouvoir un nouveau modèle de commerce international et de politique d'investissement. Ce nouveau modèle devra relier la politique économique et la politique sociale et se baser sur les besoins, les droits et la satisfaction des besoins des êtres humains, y compris l'autonomisation des femmes et la justice sociale. Il devra promouvoir une distribution égalitaire des ressources et du pouvoir et placer au centre le rôle économique de la reproduction sociale.

## **2. Garantir l'accès à des conditions de travail décentes : à un salaire digne inscrit dans le droit du travail ainsi qu'un accès à la sécurité sociale pour les migrantes**

Etant donné la surreprésentation des femmes et des migrants dans les emplois à bas salaire, précaires et informels, les gouvernements et la communauté internationale doivent prendre des mesures pour garantir l'accès à des conditions de travail décentes, une protection par le droit du travail ainsi qu'un accès à la sécurité sociale pour les migrantes. Les défis propres aux travailleuses migrantes doivent également être pris en compte lors de la formulation des lois du travail et des normes sociales à un niveau national, régional et international. Les Etats doivent garantir que les lois et les codes du travail offrent les mêmes droits et la même protection aux travailleuses migrantes qu'aux autres travailleurs du même pays, y compris le droit d'association. Ceci implique également de s'assurer la validité légale des contrats proposés aux travailleuses migrantes et de prêter une attention toute particulière à la création et à la mise en application des lois du travail dans les emplois où prédominent les travailleuses migrantes, tels que le travail domestique.

La violation des droits des travailleuses et l'exploitation ne cesseront pas par le simple ajout d'un annexe aux normes du travail dans les accords de libre commerce ou les politiques commerciales. Les multinationales doivent être tenues pour responsables de l'exploitation et



de la maltraitance des travailleuses migrantes, que ce soit dans le cadre de relations de travail formelles ou informelles. Simultanément, l'influence excessive des multinationales sur la politique économique, commerciale et la politique du travail dans le pays d'origine comme dans le pays d'accueil, doit être limitée pour garantir que ces mesures servent l'intérêt général et non les seuls intérêts commerciaux des grandes sociétés.

Pour éviter que continue la « marchandisation » des travailleurs migrants, il faut exclure les questions de migration des accords commerciaux multilatéraux, tels que l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC, ainsi que des accords bilatéraux de libre commerce. Ces accords ne font en effet que servir les intérêts des grandes entreprises et font pression en faveur de la libéralisation provisoire de la main-d'œuvre qualifiée. La migration est alors considérée uniquement d'un point de vue économique, faisant passer à la trappe tous les autres aspects du processus migratoire ainsi que les conditions de vie et de travail des migrantes. En outre, ce phénomène pourrait donner lieu à une nouvelle compétition entraînant une « course au moins-disant » en termes de salaires et de normes sociales, où les droits salariaux et les droits des travailleurs sont mis en compétition directe.

### **3. Reconnaître l'importance du travail rémunéré et non-rémunéré des femmes dans le contexte migratoire**

En plus de souligner la contribution sociale, culturelle et économique des femmes à la société en général, l'étude s'est concentrée sur la contribution des femmes migrantes à la prospérité économique et la viabilité des systèmes de protection sociale et d'emploi des pays d'accueil.

L'économie des soins et les emplois qui en découlent (qui jouent un rôle très important) doivent être vus comme étant au centre de la reproduction sociale et de la vie. Il est donc nécessaire que les gouvernements et les divers acteurs reconnaissent la valeur économique de cette économie et des emplois auxquels elle donne lieu ainsi que sa contribution à la croissance économique. L'organisation de l'économie des soins peut différer d'un pays à l'autre et même au sein d'un pays, mais beaucoup de travailleuses migrantes trouvent un travail dans le secteur des soins.

Il existe un lien très clair entre la manière dont on organise et on conceptualise à la fois l'économie des soins en Europe, l'augmentation de la main-d'œuvre féminine et le travail des travailleuses migrantes dans ce secteur. Face à ces tendances, les gouvernements doivent s'assurer que le travail informel des femmes dans l'économie des soins est couvert par la législation du travail, par les règlements sur le salaire minimum et par la protection sociale et que celui-ci est reconnu comme une contribution importante au système de protection sociale du pays.

Lors des évaluations des besoins du marché du travail, il est nécessaire que soient pris en compte les emplois liés à l'économie des soins et qu'ils soient vus comme une partie vitale de l'économie politique générale (« chaîne globale du soin » ou « global care chain »). De même, les relations de pouvoir inégales et la division du travail domestique doivent être perçus et compris dans le contexte de la division internationale du travail reproductif. A cet égard, les inégalités entre les sexes ne sont pas les seules responsables : les disparités liées à la classe sociale, l'origine ethnique, l'âge, etc., jouent également un rôle très important.

#### **4. Promouvoir le concept de citoyenneté transnationale et de droits sociaux internationaux : déconstruction de la notion restrictive de la citoyenneté en fonction des droits et prérogatives attachés à un lieu, une nationalité, une origine ethnique, une caste ou un sexe**

Cette revendication est importante dans le cadre de la migration interne car beaucoup de droits sont basés sur le domicile et nécessitent une attestation écrite de résidence. Ceci affecte non seulement les droits politiques (comme le droit de vote) mais aussi les droits socio-économiques, tels que l'accès à des services publics de base comme la santé, l'alimentation et l'éducation des migrantes. Les migrants saisonniers originaires du même pays sont donc privés de ces droits, tout comme les migrants transfrontaliers dont la période de résidence dans la région est trop courte. Ces problèmes sont particulièrement critiques dans le cas des travailleuses migrantes, car elles ont des besoins spécifiques en ce qui concerne l'accès aux services publics, en particulier ceux de santé génésique.

Il est urgent que des réglementations et législations internationales garantissent des droits universels et une citoyenneté transnationale, puisque grâce à ce système, les droits et prérogatives accompagneraient les migrantes et ne seraient pas liés à une quelconque situation géographique, à la nationalité, l'origine ethnique, la classe sociale, la caste ou le sexe .

#### **3. Renforcer les politiques migratoires qui luttent contre le racisme, le sexisme et l'exploitation avec une approche de défense des droits humains, de l'égalité et de la dignité**

Les politiques de migration actuelles de l'UE sont axées sur la prévention et le contrôle de la migration. Elles sont dictées par un mélange d'impératifs économiques et d'intérêts sécuritaires. Les gouvernements européens ont une attitude profondément ambivalente vis-à-vis de la migration. Dans presque tous les pays-membres de l'UE, la question du travail et de la migration, du droit d'asile et de l'intégration sont des thèmes très disputés en politique. Une mobilisation populiste autour de la migration a même réussi à faire pression sur les gouvernements progressistes pour qu'ils adoptent une approche restrictive. Ainsi, de nombreux

Etats enfreignent les codes antidiscriminatoires et leurs propres libertés civiles, ce qui entraîne souvent un état de droit affaibli dans la sphère du marché du travail et de la migration. De plus, la mobilisation populiste se sert des migrant-e-s comme de boucs-émissaires, réduisant ainsi les chances de s'affronter aux vraies questions et aux problèmes structureaux.

Il est important de faire pression sur les Etats pour qu'ils protègent leurs citoyen-ne-s du trafic, de l'esclavage et des violences de genre. Il faut agir envers les employeurs qui profitent des travailleuses migrantes sans papiers. En plus de décriminaliser la migration, les gouvernements doivent s'attaquer aux conditions favorisant la migration irrégulière et créer plus de possibilités de migration légale (entre autres par la légalisation des travailleurs sans papiers).

#### **4. Dénoncer et remettre en question les discriminations sexistes dans les politiques de migration actuelles**

Pour beaucoup de migrantes, l'absence de statut légal signifie qu'elles sont dépendantes de leur mari, de leur employeur ou de l'Etat, ce qui les place en position vulnérable, les empêche d'exercer leurs droits et renforce leur exclusion. Des mesures doivent être mises en place pour reconnaître le statut des femmes en tant que travailleuse, indépendamment de leur famille, de l'employeur, afin de leur garantir leurs droits. Simultanément, les discriminations sexistes doivent être supprimées des aspects légaux de la migration et des programmes de regroupement familial. Il faut mettre fin aux restrictions discriminatoires imposées aux migrantes, telles que les procédures de visas qui limitent leur accès à l'emploi (dans certains secteurs dominés par les hommes, qui interdisent aux travailleuses migrantes d'épouser un ressortissant ou un résident permanent du pays d'accueil ou encore leur interdisent de tomber enceinte ou d'obtenir un logement indépendant. De même, les programmes de regroupement familial pour migrants ne devraient pas donner lieu, que ce soit directement ou indirectement, à des discriminations sexistes.

#### **5. Favoriser la reconnaissance internationale des diplômes et qualifications obtenues dans le pays d'origine et remettre en question la déqualification des migrantes**

Il est essentiel que les femmes puissent réaliser leur potentiel professionnel, exercer leurs droits humains et réaliser leurs ambitions dans leur pays d'origine et donc migrer par choix et non par nécessité. L'entrée sur le marché du travail international en tant que migrantes devrait pouvoir se faire de manière sûre et légale. Leurs compétences, leurs capacités, leurs talents et leurs droits doivent être reconnus et appréciés par les Etats et les sociétés qui les accueillent.

Il est, dans ce contexte, tout aussi important de remettre en question la vision dominante des migrantes comme main d'œuvre « non-qualifiée ». Pour ce faire, il faut mettre en place des

procédures transparentes et rapides de reconnaissance des diplômes et/ou des qualifications professionnelles qu'elles ont obtenues dans leur pays d'origine. La formation professionnelle ainsi que des cours de langue gratuits doivent être garantis. Il faut également que les migrant-e-s aient suffisamment d'information sur l'accès à tous les services publics, et tout particulièrement aux services de santé, ainsi que sur l'existence d'une assistance juridique et civile si nécessaire.

#### **6. Garantir l'égalité des droits aux travailleuses migrantes dans le pays de d'accueil**

Ceci implique d'abroger les lois et règlements interdisant aux travailleuses migrantes l'accès aux tribunaux et autres systèmes de recours. Ce type de loi comprend parfois le retrait du permis de travail (dont découleraient une perte de revenus et une expulsion possible par les services d'immigration) qui interviendrait dans le cas où elles porteraient plainte pour exploitation ou maltraitance et pendant toute enquête en cours. Une aide juridictionnelle gratuite doit être assurée pour garantir que les immigrés pauvres puissent bénéficier d'une assistance juridique.

#### **7. Sensibiliser le public aux questions de la migration**

Ceci nécessite d'encourager les médias et autres canaux de diffusion à sensibiliser le public aux questions de la migration et au fait que les travailleuses migrantes contribuent à l'économie et sont vulnérables à l'exploitation et à la discrimination. Ceci implique de s'attaquer aux images et aux discours publics sur la migration. Au stéréotype des migrantes désespérées, non-qualifiées, travaillant dans le secteur des services doit venir se superposer l'image de décideuses qualifiées et autonomes sur le marché du travail et au sein de la communauté. La victimisation des migrants et surtout des migrantes doit être contrastée avec une image de combattantes et d'agents autonomes de leur processus migratoire. Les discours qui réduisent les êtres humains à des marchandises, à des facteurs économiques et à des rémittances doivent être contestés. Les discours xénophobes qui perpétuent la discrimination et la criminalisation des migrantes doivent être dénoncés et prendre fin. Les travailleurs migrants ne doivent pas servir de boucs émissaires à la place des réformes économiques et sociales impopulaires. D'un point de vue intersectionnel, nous devons également dénoncer et lutter contre toute catégorisation et hiérarchisation des migrant-e-s tout comme nous devons être prêts à nous attaquer aux véritables problèmes, inquiétudes et peurs qui sous-tendent le soutien croissant d'un mouvement politique populiste, anti-immigrés, et pro-exclusion.

## **8. Encourager la solidarité, l'organisation, le travail de réseau et la construction de mouvements sociaux**

Cette étude montre aussi que de plus en plus de migrants se mobilisent en Europe depuis quelques années. Les organisations non-gouvernementales (ONG) et les organisations de militant-e-s représentent un moteur important de changement en ce qui concerne les droits des travailleuses migrantes. Les réseaux, nouveaux ou anciens, sont actifs et créent des ponts entre les migrant-e-s et les locaux, les organisations/mouvements féministes et sociaux et les syndicats, ce qui constitue une stratégie importante. L'identification des points communs, la construction de programmes et de campagnes communes aidera à renforcer leurs luttes.

Les syndicats ont joué un rôle tout à fait central pour la représentation et la promotion des droits des travailleuses migrantes et pour le développement de stratégies de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et le sexisme sur le lieu de travail. Le syndicat européen des travailleurs migrants (European Migrant Workers Union) en est un bon exemple. Néanmoins, la coopération entre les différents acteurs pourrait encore être renforcée et développée. Comme le montre ce rapport, le travail domestique est un domaine où l'intervention commune est spécifique et urgente.

Enfin et surtout, le financement des activités des organisations des (travailleuses) migrantes est crucial pour stimuler l'autonomisation des migrantes d'une manière générale.